



FORMALITÉS D'INSCRIPTION 2023/2024

- Remplir le formulaire en ligne
- Pour les mineurs vous pouvez remplir le questionnaire santé en ligne en remplacement du certificat médical, sinon vous pouvez également fournir un certificat médical mentionnant

"apte à la pratique du judo en compétition"

-Pour les majeurs, si un certificat a été fourni lors d'une saison précédente, une attestation de réponse négative au questionnaire santé Cerfa N°15699*01 sera acceptée en remplacement du certificat.

Sinon vous devez fournir un certificat médical mentionnant

"apte à la pratique du judo en compétition"

- Cocher la case pour valider votre "Adhésion 2023/2024"
- Le règlement se fait en CB en ligne, chèque ou espèce à notre bureau au Complexe Sportif lors des permanences.

Règlement

Le tarif permet de s'inscrire à 2 cours par semaine sauf pour la catégorie baby-judo.

Le nombre par cours est limité en fonction des salles et des catégories d'âges.

Attention : Pour faire face à plusieurs impayés les saisons précédentes, l'inscription sera validée une fois le règlement effectué. Si vous optez pour un règlement en plusieurs chèques, il faudra remettre tous les chèques avec la date à laquelle vous souhaitez que celui-ci soit débité.

Une fois l'inscription validée, le club ne fera aucun remboursement de cotisation.